

## Assemblée générale du Cyclo-Club Saint-Clarais 32



Assemblée générale du Cyclo-Club Saint-Clarais 32

Photo : Nicole Trébosc-Vatonne (vice-présidente du Comité départemental de Cyclotourisme) entouré de David Taupiac et le bureau du club

L'assemblée générale du Cyclo-Club Saint-Clarais 32 a eu lieu le samedi 8 décembre 2018 à 11 h, à la salle de réunion aimablement prêtée par le « Domaine de Nazère » à Avezan. Outre les membres du club et de son bureau, étaient présents Nicole Trébosc-Vatonne, vice-présidente du Comité Départemental de cyclotourisme et David Taupiac, maire de la commune de Saint-Clar. Après avoir accueilli les participants, le Président du club Serge Mirailh ouvre la séance en donnant l'ordre du jour de l'assemblée et les perspectives de l'année 2019 en insistant sur des actions nouvelles.

Maryse Suné, secrétaire du Club, donne lecture du rapport d'activités en détaillant les participations et les activités de l'année écoulée. Les cyclotouristes ont participé à la randonnée des trois clubs qui ouvre la saison, organisée cette année par le club florentin, au parcours du cœur de Beaumont-de-Lomagne, à la randonnée des vignobles de Saint-Sardos et à diverses randonnées dont Mauvezin, Lectoure, Fleurance et bien d'autres courses.

La secrétaire a ensuite détaillé les activités organisées par le club dont la traditionnelle « randonnée de l'ail blanc » avec une participation croissante de coureurs et de clubs régionaux. A signaler la mention particulière au club d'Ornézan ayant assisté avec six jeunes formés par le passionné Jean-Pierre Boué. Le voyage annuel, instauré il y a quelques années par Roger Brunet, président du club du moment, s'est déroulé du 3 au 7 septembre en Gironde avec le succès habituel. Mais pour ne pas perdre la forme des sorties d'une cinquantaine de kilomètres ont fait découvrir encore d'autres points de vue sur les paysages locaux et leurs changements saisonniers.

Brigitte Mirailh, trésorière du club, a présenté le rapport financier avec beaucoup de clarté. Le budget, bien équilibré et permettant des investissements pour des actions futures, a été voté à l'unanimité.

David Taupiac intervient pour souligner l'activité et la bonne ambiance de ce petit club en soulignant l'originalité de la sortie hebdomadaire estivale. Il note aussi que l'arrivée du vélo à assistance électrique est une opportunité supplémentaire pour le développement du cyclotourisme et une possibilité de continuer « de rouler » pour ceux pour qui le relief local devient une difficulté. A ce titre, une opération de location de vélos électriques est initiée par le Pays Portes de Gascogne.

Nicole Trébosc-Vatonne donne quelques grandes lignes de l'activité du comité départemental en insistant sur la formation au premiers secours, l'apprentissage à l'utilisation d'un vélo à assistance, le comportement du cycliste en termes de sécurité et de surveillance de sa santé. Enfin, toute incitation à faire du vélo pour tous est la bienvenue, ainsi le plaisir du vélo et la convivialité peuvent être optimisés.

Afin de terminer cette réunion, la vice-présidente fédérale récompense par un diplôme les deux « ambassadeurs » Roseline et François pour leurs participations à de nombreuses sorties fédérales depuis de nombreuses années.

L'assemblée se clôture par un repas au restaurant du domaine où la cuisine aux saveurs des produits du terroir a été fort appréciée par les participants.

A noter que le 19 janvier 2019, le Cyclo-Club Saint-Clarais offre la galette aux membres cyclotouristes et à tous ceux qui souhaitent venir partager ce moment convivial en bénéficiant des anecdotes de parcours et à ceux qui envisagent de s'associer aux futures activités du club.



Roselyne et François récompensés par la vice-présidente



L'assemblée des membres du club